



Expérience du Centre International de Développement et de Recherche

- *Le CIDR intervient dans des secteurs clés du développement en Afrique:*
 - *Entreprises agricoles, filières et marché*
 - *Ingénierie, management et gouvernance des territoires*
 - *Microfinance, développement d'entreprises et emploi*
 - *Systèmes de santé et prévoyance sociale*
- *Il a pour objectif la construction et le renforcement d'institutions locales, régionales et nationales durables, au service des populations, participant à la réduction de la pauvreté. Il est actuellement présent dans une quinzaine de pays africains (Bénin, Burkina, Cameroun, Comores, Éthiopie, Kenya, Guinée, Madagascar, Mali, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo).*
- *ONG de solidarité, le CIDR innove depuis 50 ans à travers un important réseau de partenaires locaux qu'il contribue à faire émerger et à pérenniser en partageant son expérience et son niveau d'exigence professionnelle.*
- *Le CIDR s'entoure des meilleures compétences de tous les continents, ouvre des partenariats avec d'autres organisations européennes et anglo-saxonnes, participe en France comme dans les instances internationales à l'élaboration des politiques publiques de développement.*
- *Le CIDR gère un Centre de management des connaissances et de renforcement des compétences en développement. Il a mis en place un site d'échange de savoirs et de savoir-faire, auquel contribuent une vingtaine d'organismes de développement africains.*

Méthode pédagogique et intervenants

- *La méthode pédagogique articule: apports méthodologiques, études de cas pratiques tirées des différentes expériences du CIDR et de ses partenaires, échanges et visites d'expériences, etc.*
- *Les intervenants sont des professionnels du Nord et du Sud dont le domaine d'expertise est le développement territorial, des personnalités du Sud impliquées dans la mise en œuvre de la décentralisation dans leur pays, des chercheurs, des cadres de collectivités locales, etc.*

Pour en savoir plus: www.cidr.org ou formation@cidr.org

Présentation du programme

Les démarches de développement territorial n'ont cessé d'évoluer depuis une dizaine d'années en Afrique. On observe aujourd'hui de nouvelles conceptions, dans lesquelles les notions de « territoire de projets », de partenariats et de réseaux, de connexion avec les niveaux ou échelons supérieurs de collectivités territoriales (intercommunalités, Régions) et avec l'Etat sont autant d'éléments stratégiques importants à prendre en considération.

Les champs d'intervention se sont également élargis et diversifiés : le développement social (production de biens et services de base) doit être désormais articulé avec le développement durable, le développement économique local, l'aménagement des territoires et la territorialisation des politiques sectorielles de l'Etat.

C'est pour permettre un renouvellement des compétences et savoir-faire des acteurs au regard des principales innovations en cours que le CIDR organise ce programme de formation.

Il s'adresse tout particulièrement aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux responsables et dirigeants d'ONG et d'associations locales ou nationales, aux responsables de structures d'accompagnement des acteurs économiques, aux directeurs ou Chefs de services centraux et déconcentrés de l'Etat, aux responsables et cadres de projets.

Ce programme se décline en quatre cycles:

- ▶ Mettre en place une gouvernance pour le développement des territoires (2009, 2011)
- ▶ Planifier et mettre en œuvre le développement communal (2010)
- ▶ Améliorer la performance des communes (2011)
- ▶ Promouvoir le développement économique local (2011)

Cycle 2: Planifier et mettre en œuvre le développement communal

■ Contenu : 3 modules de formation

- M 1 : Concevoir un plan de développement communal
- M 2 : Mettre en œuvre et suivre la programmation des actions

- **Date** : du 20 septembre au 1er octobre 2010
- **Lieu** : Autrèches – Picardie – France – 100 km de Paris
- **Frais pédagogiques** : 3 100 euros

Cycle 2

Planifier et mettre en œuvre le développement communal

Du 20 sept
au 1^{er} oct
2010



Avec le processus de décentralisation en Afrique, la planification territoriale se réalise désormais à l'échelle des collectivités : communales le plus souvent, intercommunales ou régionales. Lorsqu'il s'agit des communes, l'intégration de pratiques à l'échelle de territoires de solidarités infracommunales comme le village ou le quartier devient nécessaire.

Planifier et mettre en œuvre le développement d'un territoire suppose de hiérarchiser, planifier et organiser les besoins et les interventions mais aussi de mobiliser des dispositifs de financements adéquats. On observe une multiplicité de fonds et plusieurs gouvernements africains tentent d'harmoniser les pratiques par la création de fonds nationaux de développement local, fonds d'appui aux communes, etc. L'expérience montre qu'ils ne se substituent pas entièrement à des fonds de proximité ou des fonds sectoriels : un enjeu pour les communes réside dans leur capacité à mobiliser et à valoriser la complémentarité des différents fonds pour la mise en œuvre de leur projet local.

Au-delà de la programmation technique et financière de leur projet, elles doivent assurer la maîtrise d'ouvrage et le suivi des réalisations prévues.

Cette formation permettra d'échanger avec les participants sur les principes, méthodes et outils d'élaboration et de mise en œuvre d'une planification communale développée par le CIDR.

Ce cycle comprend deux modules:

Module 1: Concevoir un plan de développement communal

- ▶ Maîtriser les concepts, les enjeux et les modalités d'une gouvernance territoriale favorable au développement
- ▶ Savoir élaborer le « projet collectif » de la commune
- ▶ Décliner le projet communal en programme d'actions pluriannuel
- ▶ Approfondir méthodes et outils autour d'études de cas (Plans de Développement Communal au Bénin, Plan de Développement de Fokontany (quartiers/villages) à Madagascar, Agenda 21 locaux en France, etc.)

Module 2: Mettre en œuvre et suivre la programmation des actions

- ▶ Apprécier la faisabilité technique et financière des actions
- ▶ Accompagner le montage technique et financier et mobiliser les différents dispositifs et outils de financement des actions
- ▶ Assurer la maîtrise d'ouvrage et la gestion pérenne des réalisations
- ▶ Assurer un suivi évaluation participatif et efficace de la mise en œuvre du plan de développement communal.

Cycle 1

Mettre en œuvre une gouvernance pour le développement des territoires

Reconduit
en 2011



- Module 1 : Appréhender les enjeux de la gouvernance territoriale
- Module 2 : Renforcer le rôle et la place des acteurs
- Module 3 : Organiser la collaboration entre société civile et pouvoirs publics
- Module 4: Animer la gouvernance territoriale

Cycle 3

Améliorer la performance des communes

Avril 2011



- Module 1: Renforcer les capacités organisationnelles
- Module 2 : Renforcer les capacités techniques et financières
- Module 3 : Promouvoir des stratégies intercommunales

Cycle 4

Promouvoir le développement économique local

Sept. 2011



- Module 1 : Connaître les enjeux et les acteurs du développement économique local
- Module 2 : Renforcer et animer les partenariats et les réseaux d'acteurs
- Module 3 : Accompagner le montage et la mise en œuvre technique et financière de projets économiques
- Module 4 : Promouvoir des dispositifs pérennes en faveur du développement économique local